

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (2004-2005) LE 24 AOÛT 2004

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 45, la séance est ouverte par Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente du conseil des commissaires.

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, souligne l'arrivée de Madame Michelle Fournier, nouvelle directrice du Service des ressources humaines.

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 24 AOÛT 2004 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4), LouiseTremblay (20)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Yves Garand (5), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET:

M^{mes} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau primaire Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

AINSI QUE:

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes

VMM. Maurice Brossard, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

professionnelle
Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Gilles Presseault, secrétaire général

Mesdames Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (6), commissaires, ainsi que Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, sont absents.

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Mylène Schreiber, parent

Madame Schreiber est parent d'enfant à Saint-Constant, dans le district de la rue La Saline. Elle présente le problème de la circulation automobile, l'absence de feu de circulation et la nécessité d'assurer du transport scolaire.

Madame Laramée, parent

Madame Laramée fait part de ses inquiétudes face au même problème de l'absence de transport scolaire sur la rue La Saline dans Saint-Constant.

C.C.-1622-08-04

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

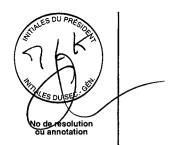
que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2004

6.02 Rentrée scolaire 2004-2005



6.03 Lancement du Plan stratégique

6.04 Mise en demeure concernant l'Académie Langlois

6.05 Comité de sélection pour un poste de gestionnaire – Désignation des commissaires

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Demandes de révision d'une décision

7.02 Programmes de réinvestissement du ministère de l'Éducation
 7.02.01 Aide aux devoirs
 7.02.02 Écoles en forme et en santé

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 Engagement - Nomination - Directions d'établissement

- 9.02 Engagement Nomination Coordonnateur au Service des ressources humaines
- 9.03 Demandes de congé sans traitement Gestionnaires
- 9.04 Demande de congé sabbatique à traitement différé d'une direction adjointe d'école

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Vente de terrain sur la rue Jogues : Demande de délai supplémentaire par « Les Habitations de la Rive »

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 Entente d'acquisition du réseau de fibres optiques

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 École internationale à la Magdeleine - sujet ajouté

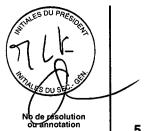
17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Message de la rentrée scolaire au personnel et guide remis lors de l'activité d'accueil du personnel des centres administratifs (Qui fait quoi et pour qui ?)
- 18.01 Correspondance avec le Syndicat des professionnels et professionnelles du Sud de la Montérégie concernant les conditions de travail des professionnels
- 18.01 Allocation supplémentaire allouée par le MEQ à l'école Louis-Philippe-Paré pour les travaux de rénovation
- 18.01 Lettre du comité de logement social de Châteauguay et des Habitations La Rémoise
- 18.01 Budget 2004-2005 (version officielle) et communiqué dans les journaux
- 18.01 Lettre de la FCSQ sur les réseaux de télécommunication
- 18.01 Rapport de la Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay pour l'année 2003-2004
- 18.01 Lettre du Ministre de l'Éducation relativement à une demande d'autorisation pour remplacer les programmes ministériels d'enseignement moral et religieux à l'école Louis-Philippe-Paré
- 18.01 Dénonciation d'intérêts 2004-2005 Formulaire

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

6. Application de la résolution portant sur la modification à une zone de sécurité (La Saline) versus conditions

Le dossier est référé au comité du transport. Le transport est assuré présentement.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2004

C.C.-1623-08-04

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1624-08-04

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2004 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 RENTRÉE SCOLAIRE 2004-2005

Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente les grandes lignes de la rentrée des élèves et du personnel, de même que le transport scolaire.

Par ailleurs, il y aurait plus de clientèle scolaire que prévue.

Quant aux travaux d'été, tout va bien sauf deux exceptions. Madame Carole Blouin, directrice adjointe, et Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présentent la problématique à l'école Louis-Philippe-Paré et à l'école Sainte-Clotilde. Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, complète l'information.

C.C.-1625-08-04

CONSIDÉRANT l'exposé de situation des travaux pour les écoles

Louis-Philippe-Paré et Sainte-Clotilde en date du

24 août 2004;

CONSIDÉRANT la date de la rentrée déterminée au calendrier

scolaire;

CONSIDÉRANT l'importance d'aviser les familles concernées dans

les meilleurs délais d'une modification au calendrier

de la rentrée:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'accepter les modifications proposées par la Direction générale à savoir que :

- pour l'école Louis-Philippe-Paré, la rentrée scolaire et le début des cours soient reportés au jeudi 9 septembre 2004;
- pour l'école Sainte-Clotilde, l'ouverture du service de garde le mercredi 1^{er} septembre, l'activité « Porte ouverte » en fin de journée et en soirée le jeudi 2 septembre et, la première journée régulière le vendredi 3 septembre 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



6.03 LANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, et la présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, donnent des informations sur le déroulement du lancement du Plan stratégique.

6.04 MISE EN DEMEURE CONCERNANT L'ACADÉMIE LANGLOIS

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier.

6.05 COMITÉ DE SÉLECTION POUR UN POSTE DE GESTIONNAIRE - Désignation des commissaires

Madame Susan Tremblay, directrice générale, informe du départ à la retraite de Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, vers mars 2005. Elle propose un processus en vue de la sélection de son remplaçant.

C.C.-1626-08-04

1^{re} proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

de désigner Monsieur Yvon Derome, commissaire, pour participer au comité de sélection pour le poste de directeur ou de directrice du Service des ressources matérielles.

Monsieur Derome se retire.

C.C.-1627-08-04

2^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

de désigner Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, pour participer au comité de sélection pour le poste de directeur ou de directrice du Service des ressources matérielles.

Madame Patenaude-Fortin se retire.

C.C.-1628-08-04

C.C.-1629-08-04

3^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

de désigner Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, pour participer au comité de sélection pour le poste de directeur ou de directrice du Service des ressources matérielles.

Monsieur Bélair accepte.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES – Poste de directeur, directrice au Service des ressources matérielles

CONFORMÉMENT à la circulaire 61-02-01 du recueil des règles générales d'administration;

CONSIDÉRANT

que Monsieur Guy Sylvain, vice-président, fera partie du comité en tant que remplaçant de la présidente, laquelle siège d'office;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

de désigner :

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire substitut

pour participer au comité de sélection pour le poste de directeur ou de directrice du Service des ressources matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 DEMANDES DE RÉVISION D'UNE DÉCISION – HUIS CLOS À 20 h 27,

ငည္သွို.-1630-08-04



C.C.-1631-08-04

C.C.-1632-08-04

C.C.-1633-08-04

C.C.-1634-08-04

C.C.-1635-08-04

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

la tenue d'un huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 50,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que le huis-clos soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - Dossier 5513056

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5513056, à savoir, un classement en groupe adapté de développement social et pédagogique à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption pour l'année scolaire 2004-2005.

NOMBRE DE PERSONNES AYANT LE DROIT DE VOTES : 19 ONT VOTÉ POUR : 13

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - Dossier 5506100

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5506100, à savoir, un classement en groupe adapté de développement du langage à l'école Émilie-Gamelin pour l'année scolaire 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - Dossier 5264140

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5264140, à savoir, intégrer l'élève dans un groupe de secondaire 1 à l'école Armand-Frappier. Toutefois, le dossier sera réévalué au terme de la 1^{re} étape ou avant selon les besoins, pour la suite de l'année scolaire 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - Dossier 5047832

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

652



C.C.-1636-08-04

C.C.-1637-08-04

C.C.-1638-08-04

C.C.-1639-08-04

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5047832, à savoir, d'accorder exceptionnellement une dérogation pour une huitième année au primaire, et ce, malgré la pertinence du classement effectué par l'école Émilie-Gamelin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - Dossier 5041161

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5041161, à savoir, un classement en groupe adapté de développement social et pédagogique à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption pour l'année scolaire 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - Dossier 5001757

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT que l'élève a déjà bénéficié d'une année supplémentaire au primaire, suite à une dérogation accordée en 2003-2004;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5001757, à savoir, un classement en groupe adapté de développement pédagogique à l'école Fernand-Seguin pour l'année scolaire 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - Dossier 5464110

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5464110, à savoir, un classement en groupe adapté de développement pédagogique à l'école Jacques-Leber pour l'année scolaire 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.02 PROGRAMMES DE RÉINVESTISSEMENT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier et Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, précise le processus de sélection des projets.

7.02.01 AIDE AUX DEVOIRS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que **Madame Margot Pagé**, commissaire, siège au comité de sélection des projets du programme « Aide aux devoirs ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



7.02.02 ÉCOLES EN FORME ET EN SANTÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que **Madame Margot Pagé**, commissaire, siège au comité de sélection des projets du programme « Écoles en forme et en santé ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 ENGAGEMENT - NOMINATION - DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT École de l'Odyssée

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines présente les diverses demandes.

CONSIDÉRANT

les informations reçues au conseil des commissaires du 15 juin 2004 sur le processus de sélection:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

d'engager, à compter du 23 août 2004, par la Direction générale, **Madame Andrée Lessard** à titre de directrice de l'école de l'Odyssée, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cet engagement est assujetti à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT École Vinet-Souligny

CONSIDÉRANT

les informations reçues au conseil des commissaires du 15 juin 2004 sur le processus de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

de nommer, à compter du 9 août 2004, par la Direction générale, **Monsieur Michel Blackburn** à des fonctions de direction adjointe de l'école Vinet-Souligny de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT École Notre-Dame-Saint-Joseph

CONSIDÉRANT

les informations reçues au conseil des commissaires du 15 juin 2004 sur le processus de sélection:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de nommer, à compter du 19 août 2004, par la Direction générale, **Madame Maryse Bouchard** à des fonctions de direction adjointe de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1640-08-04

C.C.-1641-08-04

C.C.-1642-08-04



C.C.-1644-08-04

C.C.-1645-08-04

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT École des Bourlingueurs

CONSIDÉRANT

les informations reçues au conseil des commissaires du 15 juin 2004 sur le processus de

sélection;

罗拉克第一人员

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'engager, à compter du 9 août 2004, par la Direction générale, **Monsieur Michel Côté** à des fonctions de direction adjointe de l'école des Bourlingueurs de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cet engagement est assujetti à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT École Félix-Leclerc

CONSIDÉRANT

les informations reçues au conseil des commissaires du 15 juin 2004 sur le processus de

sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de nommer, à compter du 9 août 2004, par la Direction générale, **Madame Colette Thibodeau** à des fonctions de direction adjointe de l'école Félix-Leclerc de la Commission scolaire de Grandes-Seigneuries selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond

CONSIDÉRANT

les informations reçues au conseil des commissaires du 15 juin 2004 sur le processus de

sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de nommer, à compter du 25 août 2004, par la Direction générale, **Madame Caroline Poirier** à des fonctions de direction adjointe de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1646-08-04

9.02 NOMINATION - COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT

le processus de recrutement et de sélection pour le poste de coordonnateur des ressources humaines;

CONSIDÉRANT

les informations communiquées par la Direction générale lors de la séance du conseil des commissaires du 15 juin 2004 et sa recommandation sur la candidature potentielle

pour ce poste;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

d'engager, à compter du 12 juillet 2004, **Monsieur Michel Brochu** à titre de coordonnateur au Service des ressources humaines, selon les

Formules Municipales-No 5614-A-PSG-O (FLA 786)



conditions prévues au Règlement régissant les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1647-08-04

9.03 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT - GESTIONNAIRES - Madame Christiane Labrie

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT

le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (article 7.19);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'autoriser la demande de Madame Christiane Labrie, directrice à l'école Saint-Jean-Baptiste, d'obtenir un congé sans traitement (100%) pour la période du 9 août 2004 au 30 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1648-08-04

DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT - COORDONNATEUR DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES - Monsieur Jean Clavey Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT

le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (article 7.19);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'accorder à **Monsieur Jean Clavey** un congé sans traitement du 16 août 2004 au 15 avril 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1649-08-04

C.C.-1650-08-04

9.04 DEMANDE D'UN CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ – Madame Liette Beauregard

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT

le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (article 7.19);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Garand, commissaire,

d'autoriser un plan de congé sabbatique à traitement différé de 3 ans effectif à compter du 1^{er} juillet 2004 avec congé de 6 mois se situant entre le 1^{er} février 2006 au 31 juillet 2006 à **Madame Liette Beauregard**, directrice adjointe à l'école des Timoniers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 VENTE DE TERRAIN SUR LA RUE JOGUES : DEMANDE DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE PAR « LES HABITATIONS DE LA RIVE »

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT

la confirmation que le projet du G.R.T.S.O. (Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest) est désormais programmé pour l'année 2005-2006;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

656



que les membres du conseil des commissaires accordent un délai de 120 jours supplémentaires (du 27 septembre 2004 au 25 janvier 2005 inclusivement) pour permettre au G.R.T.S.O. (Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest) de terminer l'élaboration de son projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DES TECHNOLOGIES DE **L'INFORMATION** ET DES 12.0 **SERVICE** COMMUNICATIONS

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, présente le dossier et résume les avis légaux reçus par rapport au dossier.

C.C.-1651-08-04

ACQUISITION DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES 12.01

CONSIDÉRANT

la faillite de Société Réseau Dixon inc.;

Jahlan Jangaras S. Cc **CONSIDÉRANT**

l'avis légal de nos procureurs nous confirmant que l'avenue proposée par le syndic est celle à

prioriser:

CONSIDÉRANT

l'accord de notre partenaire « la Commission scolaire New Frontiers » d'aller dans le même

sens:

CONSIDÉRANT

que la Commission scolaire a obtenu sa licence de télécommunicateur non dominant;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire, d'acquérir le réseau pour une somme additionnelle n'excédant pas 300 000,00 \$ et selon les modalités qui assureront les droits de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SERVICE DE L'INFORMATION 13.0

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.0 COMITÉ DE PARENTS

DEMANDE D'INFORMATION 16.0

16.01 École internationale à de la Magdeleine

Un commissaire souhaite avoir des informations sur l'évolution de la clientèle et les résultats des élèves dans certaines matières.

COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 17.0 **Présidente**

Madame Marie-Louise Kerneïs souligne la disponibilité des documents discutés dans le cadre du Forum sur l'enseignement collégial.

Direction générale

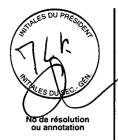
Lettre du Ministre de l'Éducation relativement à une demande d'autorisation pour remplacer les programmes ministériels d'enseignement moral et religieux à l'école Louis-Philippe-Paré

Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, émet des commentaires concernant la lettre ci-haut citée. Une réponse positive est encore attendue de la part du ministère de l'Éducation.

Madame Susan Tremblay, directrice générale, rappelle que les formulaires de dénonciation d'intérêts doivent être retournés au Service du secrétariat général et de l'information.

Madame Susan Tremblay demande de prendre bonne note de la lettre de la FCSQ portant sur les CEGEPS ainsi que celle portant sur la formation professionnelle.

Madame Susan Tremblay rappelle également aux membres la tenue de la séance plénière le 31 août prochain qui débutera à 18 heures.



18.0 **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Message de la rentrée scolaire au personnel et guide remis lors de l'activité d'accueil du personnel des centres administratifs (Qui fait quoi et pour qui ?)
- 18.02 Correspondance avec le Syndicat des professionnels et professionnelles du Sud de la Montérégie concernant les conditions de travail des professionnels
- 18.03 Allocation supplémentaire allouée par le MEQ à l'école Louis-Philippe-Paré pour les travaux de rénovation
- 18.04 Lettre du comité de logement social de Châteauguay et des Habitations La Rémoise
- 18.05 Budget 2004-2005 (version officielle) et communiqué dans les journaux
- 18.06 Lettre de la FCSQ sur les réseaux de télécommunication
- 18.07 Rapport de la Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay pour l'année 2003-2004
- 18.08 Lettre du Ministre de l'Éducation relativement à une demande d'autorisation pour remplacer les programmes ministériels d'enseignement moral et religieux à l'école Louis-Philippe-Paré
- 18.09 Dénonciation d'intérêts 2004-2005 Formulaire

C.C.-1652-08-04

MOTIONS DE FÉLICITATIONS ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL (OBI) À LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

qu'une motion de félicitations soit transmise à l'école Louis-Philippe-Paré pour son adhésion à l'Organisation du baccalauréat international (OBI).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FILM DE MONSIEUR SERGE – É¢OLE ÉMILIE-GAMELIN

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

qu'une motion de félicitations soit adressée à Monsieur Stéphane Duquette de l'école Émilie-Gamelin pour l'excellence de son film.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1654-08-04

C.C.-1653-08-04

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée au mardi 31 août 2004 à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

résidente de la séance

Secrétaile général

A.14.02 D:\Textes\Cc\2004-2005\Procès-verbaux\2004-08-24.doc